

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 février 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	12 février 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 41 Votants : 48

Séance du 18 février 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit février deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salons de l'hôtel de ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 41

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRECARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS : 8 (dont 7 pouvoirs)

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à M. Claude SCIBOZ
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
M. Francis BOURSIN, pouvoir à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, sans pouvoir
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Demande de subvention ingénierie 2025**

PETR/2025/03

**Conseil communautaire du
18 février 2025**

Objet : Demande de subvention ingénierie 2025

VU la délibération n° RH/2022/75 prise en date du 28 septembre 2022, portant sur la création d'un poste de chargé de mission ingénierie territoriale du PETR du Nord de l'Yonne dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat « Territoires en action » avec la Région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU la délibération n° RH/2024/48 prise en date du 04 avril 2024, portant sur la création d'un emploi de chargé de mission « mobilité et attractivité territoriale » au PETR du Nord de l'Yonne dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat « Territoires en action » avec la Région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU la Commission des Finances et le Conseil des Maires du 11 février 2025 ;

CONSIDÉRANT que le PETR du Nord de l'Yonne dispose actuellement de 5 postes pour accomplir ses missions (dont trois portés par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et mis à disposition du PETR pour l'animation du CLS) ;

CONSIDÉRANT que trois de ces postes sont mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du grand Sénonais pour l'animation du Contrat Local de Santé ;

CONSIDÉRANT que les deux postes restants, qui concernent l'animation du contrat Territoires en Action, le contrat fluvestre, la transition écologique et les mobilités, sont portés par la Communauté de Communes du Jovinien qui en refacture le coût au PETR ;

CONSIDÉRANT que ces deux postes sont cofinancés par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et que le taux maximum d'intervention est de 50% avec un seuil fixé à 25000 euros ;

CONSIDÉRANT le plan de financement ci-dessous :

Dépense		Recette		
Coût salarial charges patronales incluses - chef de projet	46 432,00 €	Subvention ingénierie Contrat « Territoires en action » CRBFC (50% de la dépense plafond 25 000 €)	23 216,00 €	50%
		Autofinancement	23 216,00 €	50%
Coût salarial charges patronales incluses - chargé de mission mobilités et attractivité	46 167,00 €	Subvention ingénierie Contrat « Territoires en action » CRBFC (50% de la dépense plafond 25 000 €)	23 083,50 €	50%
		Autofinancement	23 083,50 €	50%
Totaux annuels	92 599,00 €		92 599,00 €	

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

-AUTORISE le Président à solliciter une subvention d'ingénierie 2025 au titre du contrat « Territoires en action » auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

